

# PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 16 NOVEMBRE 2021

### DÉLIBÉRATION N° B.2021-72

### OUTILS DE COMMUNICATION, DE SENSIBILISATION ET D'ÉDUCATION – RICE MILLEVACHES

Date de la convocation  
08/11/2021

Le 16 novembre 2021 à 9h30, le Bureau Syndical légalement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Eymoutiers (87), sous la présidence de Monsieur Philippe BRUGERE.

#### Collège Régional

Noms	Présents	Pouvoir à	Excusés	Total votants	Total des voix
BARAT Geneviève		P. BRUGERE	x		1
CAVITTE Pascal					
DELIBIT Sandra					
MICHON Marie-Hélène	x				2
PLAZANET Mélanie	x				2
SERRE Françoise		B. LARDY	x		2
TOTAL = 6 x 2 voix chacun	2	2		4	7

#### Collège Départemental

	Noms	Présents	Pouvoir à	Excusés	Total votants	Total voix
19	ARFEUILLERE Christophe			x		
	CORNELISSEN Jacqueline	x				2
	PETIT Christophe			x		
23	DEFEMME Catherine	x				2
	MARTIN Valéry	x				2
87	LARDY Brigitte	x				2
	TOTAL = 6 x 2 voix chacun	4			4	8

#### Collège Intercommunal et Communal

##### Communautés de Communes

	Noms	Présents	Pouvoir à	Excusés	Total votants	Total voix
HCC	BRUGERE Philippe	x				1
VMM	SAVIGNAC Sylvie	x				1
CGS	NICOUX Renée	X				1
PV	BOSDEVIGIE Jean-Pierre	X				1
	TOTAL = 4 x 1 voix chacun	4			4	4

##### Communes

	Noms	Présents	Pouvoir à	Excusés	Total votants	Total voix
19	BOUDIN Clément		C. HORNEBECK	x		1
	HORNEBECK Catherine	x				1
	MIGNAUT Thomas			x		
	POUYAUD Bernard	x				1
23	MAGRIT Gilles		B. POUYAUD	x		1
	MOUNAUD Patrick		G. SALVIAT	x		1
	SALVIAT Gérard	x				1
87	LAHAYE Françoise		M. PLAZANET	x		2
	TOTAL = 8 x 1 voix chacun	3	4		3	8
	TOTAL EPCI et communes	7			7	12

**Participaient également à la réunion des salariés du PNR :**

Madame Juliette GIOUX (Directrice)  
Monsieur Guillaume RODIER (Responsable du pôle Gestion de l'Espace)  
Monsieur Olivier HUET (Responsable administratif)  
Madame Véronique GIESSLER (Assistante de direction)

**6105**

**Charte de Parc 2018-2033 :**

**Axe 2 – Millevaches, territoire en transition**

**Orientation 1 : Devenir un territoire à énergie positive**

**Mesure 28 : S'approprier les enjeux énergétiques**

**Mesure 29 : Améliorer le geste lié à l'usage de l'énergie et à la performance énergétique**

**Axe 3 – Millevaches, territoire participatif et ouvert sur l'extérieur**

**Orientation 7 : Transmettre les savoirs du territoire**

**Mesure 32 : Concevoir un programme éducatif territorial**

**Hors Contrat de Parc 2018 – 2022**

**Le rapporteur expose :**

**Vu** le code général des collectivités territoriales ;

**Vu** l'Article L. 333-1 du Code de l'environnement relatif aux Parcs naturels régionaux ;

**Vu** la délibération n°2016.3162 en date du 19 décembre 2016 du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine définissant la politique régionale en faveur des Parcs naturels régionaux ;

**Vu** le décret n° 2018-1247 du 26 décembre 2018 portant classement du parc naturel régional de Millevaches en Limousin (région Nouvelle-Aquitaine)

**Vu** la délibération n° 2016.3162 en date du 19 décembre 2016 du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine définissant la politique régionale en faveur des Parcs naturels régionaux et fixant une feuille de route ;

**Vu** les statuts du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du parc naturel régional de Millevaches en limousin ;

**Vu** le code de la commande publique ;

**Vu** la délibération n°2017.2607.SP en date du 18 décembre 2017 du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine approuvant les Contrats de Parcs naturels régionaux 2018-2020 ;

**Vu** la délibération n°C.180119.06 en date du 19 janvier 2018 du Comité syndical approuvant le Contrat de Parc 2018-2020 ;

**Vu** la délibération n°B.2021-29 en date du 7 avril 2021 du Bureau syndical approuvant la candidature au label Réserve internationale de ciel étoilé ;

**Considérant** que la mise en œuvre du programme d'animation autour de la Réserve internationale de ciel étoilé s'inscrit dans la politique générale du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin au travers de sa Charte 2018 – 2033 ;

**Contexte :**

---

Dans le cadre de son Plan Climat Energie volontaire et de son programme Territoire à énergie positive, le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin s'est engagé à porter un projet territorial autour de la préservation et de la valorisation du ciel étoilé et de l'environnement nocturne.

Ainsi l'année 2021 est synonyme de :

- dépôt du dossier de candidature au label Réserve internationale de ciel étoilé : « Rice Millevaches, l'eime de la nuech »
- lancement des différents volets thématiques du projet : énergie, biodiversité, sensibilisation-éducation, tourisme et culture.

Le conseil départemental de la Corrèze au travers du Contrat de Transition Ecologique (CTE) soutient le projet depuis ses débuts.

### Description du projet :

---

Dans le cadre d'une nouvelle convention de partenariat « Réserve de ciel étoilé 2021-2023 », entre le conseil départemental de la Corrèze et le SMAG PNRML, il est proposé la mise en œuvre d'outils de communication, sensibilisation et d'éducation permettant de nourrir les volets énergie, sensibilisation-éducation et tourisme de la Rice Millevaches :

- conception, impression d'un guide de l'éclairage artificiel
- conception et acquisition de matériel pour un « observatoire mobile »
- conception et réalisation d'un support vidéo de sensibilisation et de promotion du territoire « ciel d'exception »
- acquisition et/ou conception et impression d'exposition, support de communication tout public.

### Plan de financement prévisionnel du projet :

Dépenses		Recettes	
Acquisition, conception et impression d'outils « ciel d'exception »	7 500 €	CTE 19	6 000 €
		Auto-financement	1 500 €
TOTAL	7 500 €	TOTAL	7 500 €

### Proposition :

---

Il est proposé aux membres du bureau syndical :

- d'approuver le déploiement des outils de communication, sensibilisation et éducation dans le cadre du projet Rice Millevaches, l'eime de la nuech ;
- de valider le plan de financement du projet ;
- d'autoriser le Président à :
  - prendre toute décision concernant la passation et l'exécution de la présente action et à engager les dépenses correspondantes ;
  - engager la procédure de commande publique permettant la réalisation des prestations prévues dans le plan de financement, et signer tous les documents correspondants ;
  - signer tout document afférent à la bonne exécution de la présente délibération ;
  - prendre toute décision concernant cette opération.
- de dire que les dépenses en résultant seront inscrites au budget de l'exercice concerné, au chapitre correspondant.

**LE BUREAU SYNDICAL,**

**Ayant entendu** l'exposé de son rapporteur,

**Au vu des visas et considérants,**  
**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE :**

- d'approuver le déploiement des outils de communication, sensibilisation et éducation dans le cadre du projet Rice Millevaches, l'eime de la nuech ;
- de valider le plan de financement du projet ;
- d'autoriser le Président à :
  - prendre toute décision concernant la passation et l'exécution de la présente action et à engager les dépenses correspondantes ;
  - engager la procédure de commande publique permettant la réalisation des prestations prévues dans le plan de financement, et signer tous les documents correspondants ;
  - signer tout document afférent à la bonne exécution de la présente délibération ;
  - prendre toute décision concernant cette opération.
- de dire que les dépenses en résultant seront inscrites au budget de l'exercice concerné, au chapitre correspondant.

Nombre de délégués en exercice : 24

Présents : 13/ Votants : 19(dont 6 pouvoirs) / Pour : Unanimité / Contre : 0 / Abstention : 0

Fait et Délibéré en Séance, les jours, mois et an ci-dessus  
Pour Extrait certifié conforme  
Le Président, Philippe BRUGERE

*Le Président certifie que la présente délibération a été transmise en Sous-préfecture d'Ussel (19) au titre du contrôle de légalité le 23.11.21 Et qu'elle a été affichée le 23.11.21*



**REÇU LE**  
**23 NOV. 2021**  
**SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL**  
**(CORRÈZE)**